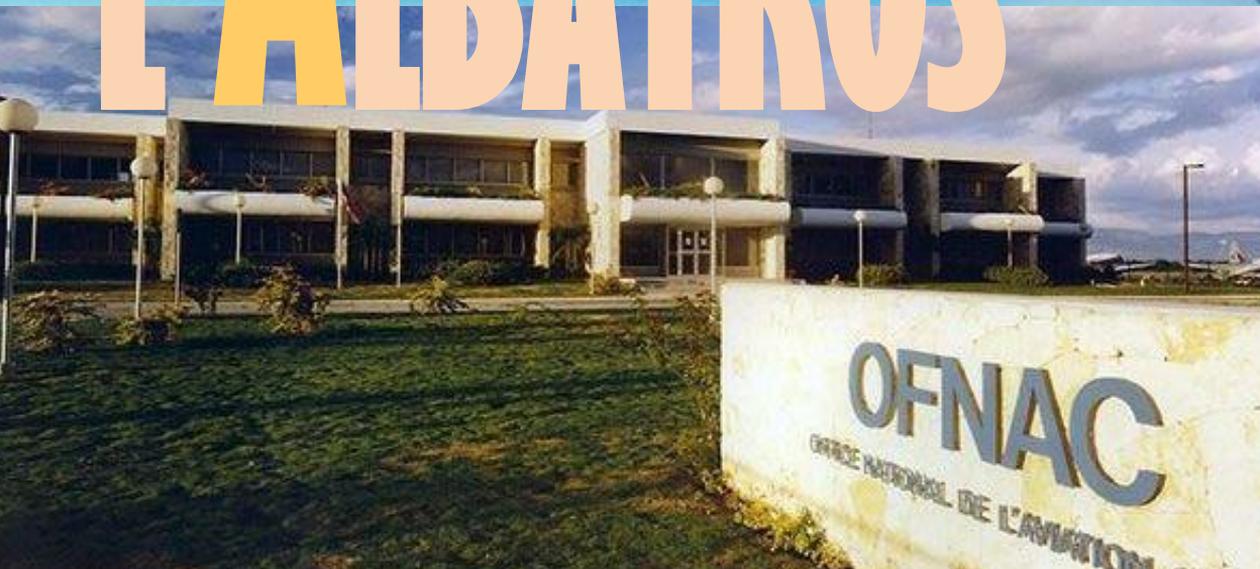


L'ALBATROS



Vers un

nouveau

départ

SOMMAIRE

- I. **Un nouveau Directeur Général à la tête de l'OFNAC**
- II. **De nouveaux chefs des départements de l'OFNAC**
- III. **Construction et équipement du Complexe ATM d'Haïti et de la Nouvelle Tour de Contrôle de l'aéroport International Toussaint Louverture de Port-au-Prince**
- IV. **Une nouvelle cabine de contrôle au niveau de l'Aéroport International Toussaint Louverture**
- V. **Formation à l'OFNAC pour les services de protection des passagers et des Relations publiques organisée par la Direction du Transport Aérien, DTA, du 8 mars au 14 avril 2021**
- VI. **Mission d'évaluation de la DSAF à l'Aéroport du Cap Haïtien, du 5 au 7 avril 2021**
- VII. **De nouveaux inspecteurs nationaux AVSEC**
- VIII. **Visite de la Chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Haïti, Mme Nicole Theriot, à l'OFNAC**
- IX. **Le saviez-vous ?**

I-Un nouveau Directeur Général à la tête de l'OFNAC.

Monsieur Mario Claude ST-ROME a été installé comme nouveau Directeur Général de l'Office National de l'Aviation Civile (OFNAC) ce vendredi 15 janvier 2021, suite à l'arrêté présidentiel du journal officiel, Le Moniteur parut le mercredi 13 janvier 2021. Il remplace Olivier Phillip JEAN, Capt. après que ce dernier ait passé trois ans et neuf mois à ce poste.



Le Nouveau Directeur Général, Monsieur Mario Claude ST-ROME et le Ministre de Travaux Publics, du Transport et de la Communication, l'Ing. Joisés NADER.

La cérémonie s'est déroulée à la salle de conférence de l'institution en présence du Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications, en l'occurrence, l'Ing. Joisés NADER qui, dans ses propos de circonstance, a transmis à l'auditoire les vœux du Président de la République, S.E. Jovenel MOÏSE à l'endroit de cette nouvelle administration pour le rajeunissement du personnel de la fonction publique ; d'où l'engagement pour l'heure du gouvernement actuel. Monsieur ST-ROME, présenté à gérer dorénavant l'aviation civile en Haïti, en a profité pour exprimer sa volonté à rehausser surtout la navigation aérienne dont il promet l'émancipation pour laquelle le devoir du corps de ladite institution habilité dans le domaine est de travailler davantage.

Le nouveau titulaire de l'OFNAC, conscient du poids de sa tâche actuelle héritée d'une année de sombricité des activités de la circulation aérienne due aux impacts du COVID-19, se dit compter sur sa carrière endurcie dans l'institution

pour lever les défis qui l'attendent. De ce fait, il étend ses expériences à la collaboration et à l'harmonisation des multiples œuvres des entités constituantes de l'OFNAC afin de permettre à l'aviation civile haïtienne d'atteindre ses objectifs.

II- De nouveaux chefs des départements de l'OFNAC.



Installée le vendredi 15 janvier 2021, la nouvelle Direction Générale de l'Office National de l'Aviation Civile s'est vite repeinte. Des remaniements ont été opérés au niveau des différentes directions sectorielles, apportant des modifications en amont. Ce qui a provoqué à la fois un court prolongement du processus de mise à la retraite prescrite par l'OMRH débutée, il y a huit mois et une certaine redéfinition de la Direction de la Navigation Aérienne (DNA) jointe à la jeune Direction de Coordination de la Recherche et Sauvetage Aéronautique (DCRSA) transformées en Direction de la Navigation Aérienne, de la Coordination de la Recherche et Sauvetage Aéronautique (DNA-CRSA).

En sus, sont créées deux nouvelles directions, à savoir : la Direction de la Formation Aéronautique (DFA) et la Direction de l'Information et de Technologie (DIT) qui est une transformation de l'UIT d'avant.

Les changements effectués par le Directeur Général Mario Claude ST-ROME, présentent les actuels chefs de département suivants :

Monsieur Hantz CELESTIN, Directeur de la DNA-CRSA
Monsieur Reginald GUIGNARD, Directeur de la DSACH
Monsieur Serginio CIUS, Directeur de la DTA
Monsieur Fred BRISSON, Directeur de la DSAF
Monsieur Enock RAYMOND, Directeur de la DFA
Monsieur Raphael Yves SABBAT, Directeur de la DIT
Monsieur Phillippe RICHE, Assistant Directeur de la DNA
Madame Gina L.LOUIS JUSTE, Assistant Directeur de DSACH
Madame France Nathalie DESIR, Assistant Directeur de SURETE
Madame Pascale Géralda PROPHETE, Assistant Directeur de la Facilitation.
Monsieur Herault ALCY , Assistant Directeur de la DFA.
Monsieur Michel Philippe RICHARD, Assistant Directeur de la DIT.

Ces récents Directeurs et Assistants des entités composantes de l'administration de l'aviation civile d'Haïti entrés en fonction, voilà une lueur du rajeunissement du personnel de l'OFNAC dont l'écho a été fait à travers les discours caractérisant l'installation dernière de Monsieur ST-ROME.

IV- Construction et équipement du Complexe ATM d'Haïti et de la Nouvelle Tour de Contrôle de l'aéroport International Toussaint Louverture de Port-au-Prince.

Suite à un financement de la BID, Le Gouvernement haïtien, dans le but de poursuivre sa politique de développement et de sécurisation du transport aérien, a décidé d'entreprendre la Construction et l'équipement d'un nouveau Complexe ATM en Haïti et d'une Nouvelle Tour de Contrôle pour l'Aéroport International Toussaint Louverture de Port-au-Prince.

L'objectif de ce projet est de doter le système aéronautique d'Haïti de nouvelles infrastructures et de nouveaux équipements qui permettront de dispenser des services de circulation aérienne améliorés, sécurisés et en adéquation avec le plan régional harmonisé de gestion du trafic aérien dans la Caraïbe.

Le projet consiste en une construction d'un bâtiment technique de 2300 m2 environ, et d'une nouvelle Tour de Contrôle de 32 m de hauteur et l'acquisition

d'un ensemble d'équipements concourant à l'automatisation du système de gestion du trafic aérien.

Ce projet permettra donc une nette amélioration dans la qualité des services de circulation aérienne fournie à l'intérieur de l'espace aérien d'Haïti.



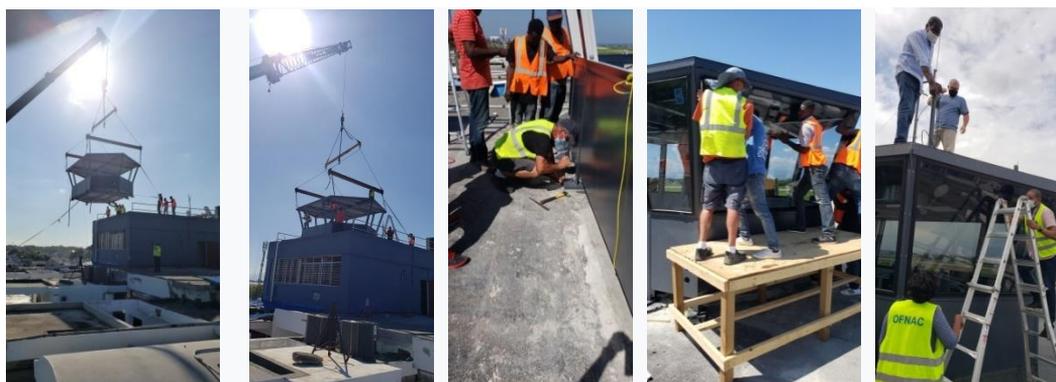
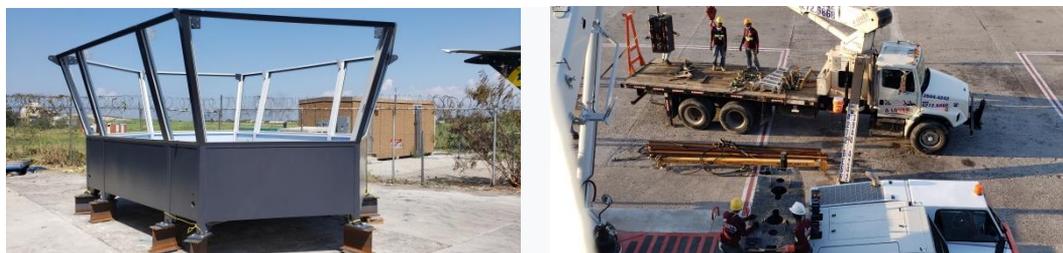
Plan-photos du complexe ATM et de la nouvelle tour de contrôle de Port-au-Prince.

Source : <https://www.adp-i.com/en/news-events/adp-ingenierie-designs-new-control-tower-port-au-prince-airport>

III- Une nouvelle cabine de contrôle au niveau de l'Aéroport International Toussaint Louverture.

Le 12 janvier 2010, la Cabine de la tour de contrôle de l'Aéroport International Toussaint Louverture a connu la fureur du séisme qui a dévasté la région métropolitaine de Port au Prince et de ses environs et provoqué la mort d'environ 250000 personnes. Installée dans les années 70, la cabine s'est effondrée, emportant meubles et équipements.

Les jours qui suivent, pour assurer les opérations de contrôle face à l'affluence de l'aide humanitaire, soutenu par les partenaires internationaux, une tour de contrôle mobile fut installée non loin du tarmac. Disposant de son propre système de radio VHF (d'une bande de fréquences comprises entre 30 MHz et 300 MHz, correspondant à une longueur d'onde comprise entre 1 et 10 mètres), les contrôleurs aériens ont pu assurer le contrôle du trafic sur l'aéroport de 2010 à 2013.



En 2013, suite à l'acquisition et l'installation d'un nouveau système de communication centré sur le VCCS LS3 de Harris (Voice Communication Control

System/Liberty-stars de 3^{ème} catégorie), la tour mobile a connu un remaniement au niveau équipement. A travers une liaison par fibre optique, elle fut reliée à la salle technique de l'OFNAC, ce qui a permis d'y installer deux positions VCS donnant accès aux différentes radios, aux lignes MEVA (Mejores al Enlaces Voz del ATS) et au système d'interphone interne du VCCS et des lignes commerciales connectées au VCS. Cependant, la structure de la tour mobile connaissait une détérioration évolutive due au temps et des aléas climatiques, en dépit des retouches qui y ont été apportées.



Photos des différentes étapes de l'installation de la nouvelle tour.

En 2018, l'OFNAC a jugé urgente de faire l'acquisition d'une nouvelle cabine ; la firme canadienne spécialisée dans les structures de tour de contrôle, Aeronav fut sélectionnée. Rapidement, les dispositions ont été prises tant au niveau administratif, financier et technique, et les travaux de construction ont démarré à l'usine de Aeronav à Montréal. Tout au cours de la construction, des délégations de l'OFNAC ont pu se rendre au CANADA pour visiter et inspecter les travaux. Entretemps, une firme locale à Port-au-Prince a pris en charge la mise en place d'une liaison par fibre optique entre la salle technique de l'OFNAC et l'emplacement de la nouvelle cabine au terminal de l'aéroport. En mai 2020, la cabine fut expédiée et récupérée à la douane de Port-au-Prince par l'OFNAC. Mais la situation sanitaire mondiale relatif au COVID-19 oblige, il a fallu attendre le mois de septembre 2020 pour démarrer les travaux d'installation. Le 8 novembre 2020, le transfert progressif des équipements de la tour mobile vers la nouvelle cabine a débuté, suivant un protocole défini préalablement car, il fallait assurer la continuité du trafic aérien sur l'aéroport. Le transfert fut complété le 10 novembre au soir et depuis, les contrôleurs aériens assurent le trafic à partir de cette nouvelle cabine.

Cette cabine, spacieuse et équipée, offre un environnement confortable et sécurisé pour le contrôle aérien, elle ajoute un vrai plus au travail des contrôleurs aériens.

V- Formation à l'OFNAC pour les services de protection des passagers et des Relations publiques, organisée par la Direction du Transport Aérien, DTA, du 8 mars au 14 avril 2021.

La Direction du Transport Aérien, DTA, de l'Office National de l'Aviation Civile, dans le souci de renforcer son personnel, a entrepris du 8 mars au 14 avril 2021 un programme de formation qui s'intitule « cours de base d'aviation civile ». Suivant de justes critères, 18 jeunes postulants ont été sélectionnés à y participer, joints à des employés de la DTA, de la DSACH et de la DA qui en ont aussi bénéficié. Cette formation a duré un mois, au cours duquel ils se sont familiarisés avec l'industrie de l'aviation civile et abordé plusieurs sujets ; on peut citer entre autres, le droit aérien, la navigation aérienne et le transport aérien. Dans le cadre de cette formation, ils ont visité le centre et la nouvelle tour de contrôle ainsi que les installations de Recherche et Sauvetage (SAR).

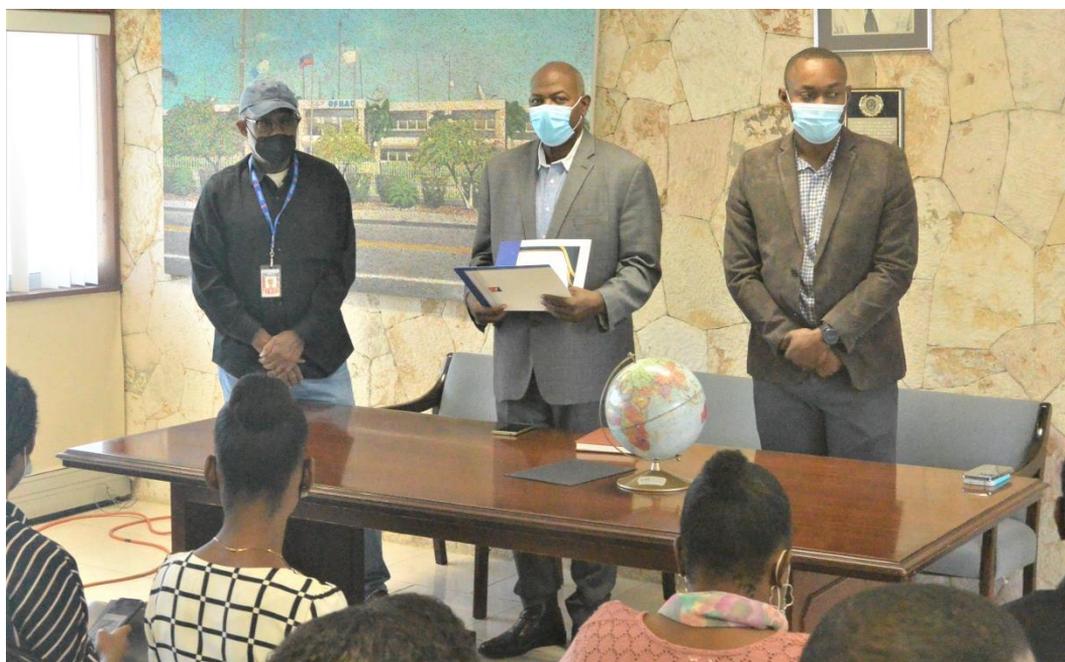


Photo de la remise des certificats en présence du Directeur Général de l'institution, Mario Claude ST ROME.



Photos de différentes journées de la formation à la salle de conférence de l'OFNAC.

Arrivé à son terme, une cérémonie de remise de certificats a été organisée dans la matinée du vendredi 9 avril dernier au profit des bénéficiaires de la formation. Le Directeur Général de l'institution, en l'occurrence Monsieur Mario Claude ST ROME, accompagné des Directeurs du Transport Aérien et de la Navigation Aérienne ainsi que d'autres responsables de l'Office, a pris part à cette activité et profité de l'occasion pour souhaiter un excellent apport des compétences acquises de ce programme aux objectifs de l'OFNAC dans la mesure où certains d'entre eux devraient bientôt y travailler.

Dans cette perspective, cette formation dont le déroulement a été un succès, ouvre l'opportunité d'un probable renforcement des capacités et de rajeunissement du personnel, surtout au niveau des services de protection des passagers et des relations publiques.

VI-Mission d'évaluation de la DSAF à l'aéroport du Cap Haïtien, du 5 au 7 avril 2021.

Haïti, comme tout autre Etat signataire de la convention de Chicago, a pour mission de fournir un transport aérien sûr, efficace et ordonné. C'est dans cette optique qu'une délégation de la Direction de la Sûreté de l'Aviation Civile et de la Facilitation, DSAF a effectué une visite réglementaire et technique du 5 au 7 avril 2021 au 2^{ème} aéroport international de l'Etat haïtien, celui du Cap-Haïtien.

Cette mission d'évaluation y était conduite dans l'objectif d'introduire le nouveau Directeur de la DSAF aux Inspecteurs du Cap-Haitien et de mesurer la qualité de l'application des mesures de sûreté à l'aéroport international, conformément au Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile (PNSAC).



Le Directeur de la DSAF, Monsieur Fred BRISSON, 2ème personnage à droite entouré des membres de sa direction et des employés de l'OFNAC au Cap-Haitien lors de la visite.

VII-De nouveaux inspecteurs nationaux AVSEC au service de la Sûreté .



Photos de séances théoriques et pratiques de la formation

Dans le but d'intensifier les activités de contrôle de la qualité et de renforcer la supervisions aux aéroports de la République d'Haïti, la Direction de la Sûreté et de la Facilitation a procédé au recrutement de cinq nouveaux employés, de nouveaux inspecteurs nationaux AVSEC (Aviation Security).

Les stagiaires intégrés au début du mois d'avril ont suivi une formation théorique du 12 au 23 avril portant sur les sujets suivants :

- 1-Exposé général sur l'aviation civile ;
- 2-Définitions et contenu du Programme Nationale de Sûreté de l'Aviation Civile (PNSAC) ;
- 3-Activités de surveillances constitutives d'un Programme National de Contrôle de Qualité de la Sûreté de l'Aviation Civile ;
- 4-Préparation d'audits et d'inspections ;
- 5-Méthodologie de l'audit/inspection ;
- 6-Techniques d'audit et d'inspection ;
- 7-Profil de l'Auditeur/Inspecteur ; et
- 8-Ethique



Photo de groupe de la clôture de la formation.

La formation pratique portant essentiellement sur l'utilisation des équipements de sûreté, de visites à l'aéroport et les techniques de rédactions de rapport s'étendra jusqu'au mois de juin 2021.

VIII- Visite de la Chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Haïti, Mme Nicole Theriot à l'OFNAC.

La Chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Haïti, Mme Nicole Theriot a effectué une visite le mardi 20 avril 2021 à l'OFNAC. Cette visite s'est inscrite dans le cadre de l'affermissement des liens autour de la recherche et sauvetage entre les différents états de la région, principalement ceux entre les USA et la République d'Haïti.



Photo officielle entre La Chargée d'affaire de L'Ambassade des USA accompagnée de sa délégation et le Directeur Général de l'OFNAC accompagné des Directeurs de la DNA-CRSA, de la DSAF et de la DTA.

Guidée par le Directeur de la Navigation Aérienne, de la Coordination de Recherche et Sauvetage Aéronautique (DNA-CRSA), Monsieur Hantz CELESTIN au niveau de l'Aéroport de Port-au-Prince, la Diplomate américaine a d'abord fait connaissance aux infrastructures du Centre conjoint de Coordination de Recherche et de Sauvetage de Port-au-Prince (JRCC-PAP) avant de se rendre aux bureaux du Directeur Général de l'institution, Monsieur Mario Claude ST-ROME

où et avec qui elle s'est échangée sur l'intérêt de la Recherche et sauvetage et sur la Sécurité et la sureté au niveau de l'aviation civile en Haïti.

IX-Le saviez-vous ?

IATA – International Air Transport Association
IATA regroupe la majorité des compagnies aériennes du monde

<https://www.aloer.fr/glossary/iata-international-air-transport-association>



IATA signifie International Air Transport Association (Association Internationale du Transport Aérien, en français).

C'est une association qui regroupe la majorité des compagnies aériennes du monde, soit près de 240 compagnies aériennes membres.

Elle rassemble ainsi les principales compagnies aériennes de transport de passagers et de fret du monde, qui représentent 84% du trafic aérien mondial.

Ses missions

favoriser le développement du transport aérien en unifiant et en coordonnant les normes et les règlements internationaux

intervenir dans les domaines de la sécurité des passagers, du fret aérien, dans l'amélioration et la modernisation des services mais aussi la réduction et l'optimisation des coûts

L'association a ainsi procédé à une identification des aéroports et des compagnies aériennes du monde entier par des codes « IATA » uniques (3 lettres pour les aéroports et 2 lettres pour les compagnies). Ces codes servent de standards lors d'échanges d'informations entre les acteurs du marché aérien. Ils apportent une grande simplification de ces échanges et facilitent le développement du billet électronique.

Les caractères nettement visibles sur les étiquettes à bagages attachés aux comptoirs d'enregistrement à l'aéroport sont l'un des exemples d'utilisation de ces codes.

L'attribution de ces codes est régie par la résolution IATA 763. Elle est administrée par le siège de l'IATA à Montréal. Les codes sont publiés deux fois par an dans le répertoire de codification IATA Airline2.

IATA prévoit également des codes pour les gares ferroviaires et pour les entités de manutention de l'aéroport.

En savoir plus

Petite histoire de l'International Air Transport Association – IATA

Le besoin d'identification des aéroports est né avec l'apparition des premières lignes commerciales (période 1914–1930). Le système de codification existant du National Weather Service américain est alors repris. Chaque ville équipée d'une station météorologique est décrite par deux lettres.

Par exemple : LA pour Los-Angeles ou PH pour Phoenix.

Néanmoins, dès les années 30, ce système s'est révélé insuffisant. Les compagnies aériennes ont alors opté pour un système à trois lettres (offrant $26^3 = 17576$ combinaisons possibles).

De nombreux aéroports existants et ayant déjà un identifiant à deux lettres ont alors fait le choix de simplement rajouter un X à leur suite.

Exemples : Los Angeles est ainsi devenu LAX, Phoenix est devenu PHX... etc.





L'ALBATROS ; No 13, janvier-fevrier-mars 2021

www.ofnac.gouv.ht

section.multimedia@ofnac.gouv.ht

